

Bruxelles, le 28 mars 2023

## **Lettre ouverte : la Belgique doit s'engager davantage en faveur des droits humains des personnes âgées sur la scène internationale**

Monsieur le Premier Ministre,

Du 3 au 6 avril, le Groupe de travail à composition non limitée des Nations unies sur le vieillissement se réunira à New York. Ce groupe de travail identifie les lacunes en matière de droits humains des personnes âgées et explore les solutions possibles pour y répondre. Parmi les questions à l'ordre du jour figurent le droit aux soins de santé et l'inclusion sociale.

Dix ans se sont écoulés depuis que l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la résolution<sup>i</sup> visant à élaborer **un instrument juridique international devant protéger les droits et la dignité des personnes âgées**. Dix ans plus tard, force est de constater que la protection actuelle des droits humains des personnes âgées par le droit international reste insuffisante.

Par exemple, le Haut-Commissaire aux droits de l'homme souligne à juste titre dans un rapport récent que les cadres existants en matière de droits humains n'offrent qu'une “**protection fragmentaire et insuffisamment systématique aux personnes âgées**”<sup>ii</sup>. Pour éviter que les droits des personnes âgées ne soient davantage violés et négligés, une meilleure protection internationale de leurs droits fondamentaux est nécessaire, sous la forme d'une convention des Nations unies prévoyant des garanties contre l'âgisme et les discriminations fondées sur l'âge, qui portent atteinte aux droits humains des personnes âgées.

Outre le Haut-Commissaire aux droits de l'homme<sup>iii</sup>, l'Experte indépendante des Nations unies sur les droits des personnes âgées<sup>iv</sup> et une coalition croissante de pays, dont l'Autriche, le Portugal, la Slovénie et l'Argentine<sup>v</sup>, de nombreuses organisations internationales telles qu'Amnesty International et Human Rights Watch soulignent la nécessité de renforcer le droit international en matière de protection des personnes âgées par un nouvel instrument international spécifique.

Le 12 mars 2020, la Chambre des représentants de Belgique a adopté une résolution relative à l'élaboration d'une convention internationale visant à lutter contre la discrimination des personnes âgées, appelant le Gouvernement fédéral à plaider pour une convention des Nations unies sur le sujet et à participer activement à son élaboration. En 2021, plus de 20 organisations de personnes âgées, ONG et autres organisations de la société civile ont réitéré cette demande dans une lettre ouverte à la Ministre Wilmès, alors ministre des Affaires étrangères. Entre-temps, **plus de 15 000 personnes** en Belgique ont déjà signé la [pétition pour un traité international sur les droits des personnes âgées](#).

Avec elles, par le biais de cette lettre ouverte, nous appelons à nouveau la Belgique à jouer **un rôle actif** au sein du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement et à contribuer à

l'élaboration d'une convention des Nations unies pour la protection des droits humains des personnes âgées. Nous espérons que vous profiterez de la dernière année de législature pour agir dans ce sens.

Avec nos salutations engagées,

**Signataires :**

Caroline Copers, Algemeen Secretaris, Vlaams ABVV

Philippe Hensmans, Directeur Générale, Amnesty International Belgique francophone

Wies De Graeve, Directeur, Amnesty International Vlaanderen

Caroline Guffens, Co-directrice et co-fondatrice, asbl Le Bien Vieillir

Noëlla Jacobs, Secretaris, CD&V Senioren

Sylvie Dossin, Secrétaire politique, Enéo

Michel Loriaux, Président, l'ASBL Générations

Ivan De Naeyer, Coördinator, Home-Info en meldpunt ouderenmis(be)handeling

Magda Heffer, Voorzitter, Grije Geuzen Platform, Humanistisch Verbond

Gert De Nutte, Algemeen coördinator, Humanistisch Verbond

Amandine Kodeck, Directrice, Infor-Homes Bruxelles asbl

Johan Leman, Initiatiefgroep Ouderenrechtencommissaris

Maïté Frérotte, Directrice, Liages

Kati Verstrepen, Voorzitter, Liga voor Mensenrechten

Edgar Szoc, Président, Ligue des droits humains

Sophie Lanoy, Codirectrice, LUSS ASBL

Martin De Loose, Directeur, Neos vzw

Mark De Soete, Algemeen Directeur, Vzw OKRA

Corry Maes, Nationaal Secretaris, S-Plus

Frederik Fluyt, Directeur, Vief vzw

Nils Vandenweghe, Directeur, Vlaamse Ouderenraad

---

<sup>i</sup> A/RES/67/139

<sup>ii</sup> Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, *Update to the 2012 Analytical Outcome Study on the normative standards in international human rights law in relation to older persons*, mars 2021,

<https://www.ohchr.org/en/documents/outcome-documents/ohchr-working-paper-update-2012-analytical-outcome-study-normative>

<sup>iii</sup> Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, *Normative standards and obligations under international law in relation to the promotion and protection of the human rights of older persons. Report of the United Nations High Commissioner for Human Rights*, A/HRC/49/70, janvier 2022, <https://www.ohchr.org/en/documents/thematic-reports/ahrc4970-normative-standards-and-obligations-under-international-law>

<sup>iv</sup> Par exemple: *Report of the Independent Expert on the enjoyment of all human rights by older persons, Claudia Mahler, on ageism and age discrimination*, A/HRC/48/53, aout 2021, <https://www.ohchr.org/en/documents/thematic-reports/ahrc4853-report-ageism-and-age-discrimination>

<sup>v</sup> *Joint informal contribution to the Multi-stakeholder meeting on the human rights of older persons held at the Human Rights Council*, aout 2022, <https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/issues/olderpersons/multistakeholder2022/2022-09-06/multi-stakeholder-meeting-Joint%20Statement%20States.docx>